

Structure du programme et liste des cours**Prog.co. de 2e cy. enseignement de la philosophie****(Cheminement: 1)**

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits

Cours obligatoires (9 crédits)

La personne étudiante doit réaliser les activités suivantes (9 crédits) :

EDU6021 - Processus cognitifs et disciplines scolaires

L'objectif général de ce cours est de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les théories et les modèles explicatifs des structures et des processus cognitifs particuliers à l'apprentissage. L'étudiant sera amené à : prendre connaissance des écrits scientifiques sur la question, situer des facteurs qui peuvent influencer le déroulement des activités dans une démarche d'enseignement-apprentissage, explorer les caractéristiques épistémologiques du champ disciplinaire, analyser différents phénomènes reliés à l'apprentissage et à l'enseignement dans le champ disciplinaire, établir des relations avec le développement intellectuel et les styles d'apprentissage. Ce cours est une occasion de prendre connaissance des derniers développements en matière de théories de l'apprentissage.

PHI6073 - Stage I à l'enseignement de la philosophie au collégial

Premier stage de formation en enseignement de la philosophie au collégial, ce stage a pour but d'initier la personne étudiante aux différentes facettes de l'enseignement de la philosophie, tant sur le plan de la préparation des cours, de l'enseignement, des stratégies pédagogiques, que sur le plan de l'évaluation des apprentissages. Afin d'atteindre les objectifs du stage, il est attendu que le ou la stagiaire prépare et dispense une partie d'un cours de 3 heures, qu'il ou elle puisse réviser les devis ministériels relatifs au cours dans le cadre duquel il ou elle effectue son stage, étudier avec la personne superviseure de stage les divers éléments du plan de cours, ainsi que les exigences relatives à l'élaboration du plan de cours. Il ou elle assistera au cours dans le cadre duquel le stage se déroule. Le ou la stagiaire pourra discuter également avec la personne superviseure du stage des moyens mis en place afin d'évaluer l'atteinte des objectifs du cours.

La personne étudiante stagiaire devra rédiger et remettre, à la fin de la session, un rapport de stage. La note « succès » ou « échec » sera attribuée pour ce cours.

PHI6075 - Séminaire sur l'enseignement collégial de la philosophie

L'objectif de ce séminaire est de préparer la personne étudiante à l'enseignement de la philosophie au cégep au moyen d'une formation axée sur les différentes tâches qui incombent aux personnes professeures de philosophie, sur la base d'une bonne connaissance des devis ministériels et des attentes spécifiques à ce niveau d'enseignement.

Ce cours sera ainsi consacré à l'élaboration de plans de cours pour chacun des cours obligatoires de philosophie au cégep, de matériel didactique (textes, manuels, etc.), et de différents types d'évaluations (dissertation, commentaire de texte, travail de recherche, etc.), de même qu'à la préparation du dossier de candidature (curriculum vitae, séances d'enseignement devant comité d'embauche). Le cours portera également sur les stratégies d'enseignement pour introduire des personnes étudiantes à cette discipline et ce, en lien avec les contenus qui sont généralement enseignés dans les cours de philosophie du cégep. Enfin, une partie du séminaire sera également consacrée à l'étude des objectifs et devis des programmes de philosophie au collégial.

Cours optionnels (3 crédits)

La personne étudiante doit réaliser une activité parmi celles de la liste suivante (3 crédits):

DID6008 - La didactique et les stratégies pédagogiques en enseignement secondaire

Ce cours a pour objectif d'aider l'étudiant à se familiariser avec la didactique et la pédagogie. Il constitue une introduction à la réflexion sur l'enseignement et l'apprentissage et sur les concepts les plus importants des didactiques disciplinaires. Il prépare à l'étude de la didactique des disciplines enseignées au secondaire.

Étude de modèles et de théories sous-jacentes à la didactique des disciplines et de stratégies d'apprentissage centrées sur l'acteur enseignant, les élèves et les objets d'apprentissage. Examen comparatif du concept de stratégie appliqué à diverses dimensions de l'acte éducatif. Analyse critique de stratégies à partir de grilles multidimensionnelles et selon les besoins des élèves et le contexte.

Analyse a priori et a posteriori, champ conceptuel, conception et représentation, contrat didactique, contrat pédagogique, dévolution, situations (didactiques, a-didactiques, non didactiques), erreur, obstacles (didactiques, épistémologiques, ontogéniques), transposition didactique, triangle didactique, rupture cognitive, conflit cognitif, zone proximale de développement (ZPD).

DME6003 - Pratiques d'évaluation et leurs fondements

S'approprier les différents documents ministériels et administratifs orientant l'évaluation des apprentissages. S'approprier les fondements de l'évaluation des apprentissages selon les différents paradigmes en enseignement. S'approprier les différentes fonctions de l'évaluation des apprentissages selon les différents paradigmes en enseignement. Maîtriser les différents concepts en évaluation des apprentissages selon les différents paradigmes en enseignement. S'outiller pour pouvoir choisir, planifier, élaborer les modalités d'évaluation, les instruments de mesures pertinents selon l'objet d'évaluation. Développer la capacité à porter un regard critique sur diverses pratiques évaluatives.

Documents ministériels et administratifs. Les fondements et quelques concepts de base en évaluation. Évaluation diagnostique, évaluation au service de l'apprentissage, évaluation pour l'apprentissage, évaluation de l'apprentissage, évaluation intégrée à l'enseignement et à l'apprentissage, autoévaluation, coévaluation, évaluation par les pairs. Évaluation en classe, en laboratoire et en stage. Modalités d'évaluation. Instruments de mesure. Tâche complexe. Processus d'évaluation. Le concept de compétences. La différenciation en évaluation. Utilisation des technologies d'information et de communication. Validité. Fidélité. Éthique en évaluation des apprentissages. Interprétation normative et critériée. Rédaction des différents types d'items.

Les compétences principales visées :

CP5 Évaluer les apprentissages

CP7 Tenir compte de l'hétérogénéité du groupe-classe

CP8 Soutenir le plaisir d'apprendre

Tel que stipulé dans la section des Règlements pédagogiques particuliers du programme, les personnes étudiantes doivent avoir fait le cours EDU6033 Enseignement et apprentissage au secondaire pour s'inscrire au cours DME6003 Pratiques d'évaluation et leurs fondements.

EI6001 - Gestion éducative de la classe en contextes variés

Initier ou poursuivre le développement de compétences en matière de gestion éducative d'un groupe-classe adaptés aux besoins et caractéristiques des élèves du secondaire.

Initiation aux principaux modèles et approches théoriques en gestion de classe et relatifs à la motivation et à l'autodétermination. Appropriation par la personne étudiante de stratégies de gestion de classe participative, responsabilisante et soutenant la motivation et l'autonomie au secondaire. Familiarisation avec diverses stratégies de gestion de classe visant à soutenir les élèves présentant des difficultés socioémotionnelles et comportementales. Développement d'une vision critique des pratiques punitives et coercitives et exploration des solutions de remplacement recommandées par la recherche. Dimension éthique et légale de la gestion de la classe. Analyse des solutions relatives à diverses problématiques : intervention en situation de crise, violence, intimidation, etc. Intégration des notions abordées dans ce cours avec les stages et l'expérience dans une perspective de soutenir un meilleur arrimage entre la théorie et la pratique. Analyse de situations problèmes concrètes de gestion de la classe, réflexion critique sur sa pratique, ses compétences et ses stratégies adaptatives.

Les compétences principales visées :

CP6 Gérer le fonctionnement du groupe-classe

CP7 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

PHI6074 - Stage II à l'enseignement de la philosophie au collégial

Second stage de formation en enseignement de la philosophie au collégial, ce stage a pour but de permettre à la personne étudiante d'approfondir sa pratique de l'enseignement de la philosophie et des différentes tâches qui y sont liées. Afin d'atteindre cet objectif, la personne étudiante devra, sous la direction et avec l'accord de la personne superviseure de stage, préparer au moins trois interventions dans des cours où il ou elle devra assumer une partie de l'enseignement prévu dans le plan de cours. La personne étudiante devra également préparer, pour au moins une de ces activités, une évaluation de la matière enseignée qui pourra être soumise aux personnes étudiantes après approbation de la personne superviseure du stage. Enfin, les activités d'enseignement de la personne étudiante stagiaire feront l'objet d'une évaluation de la part des personnes étudiantes du cégep sous la forme d'un questionnaire portant sur les habiletés d'enseignement.

La personne étudiante stagiaire devra rédiger et remettre, à la fin de la session, un rapport de stage. La note « succès » ou « échec » sera attribuée pour ce cours.